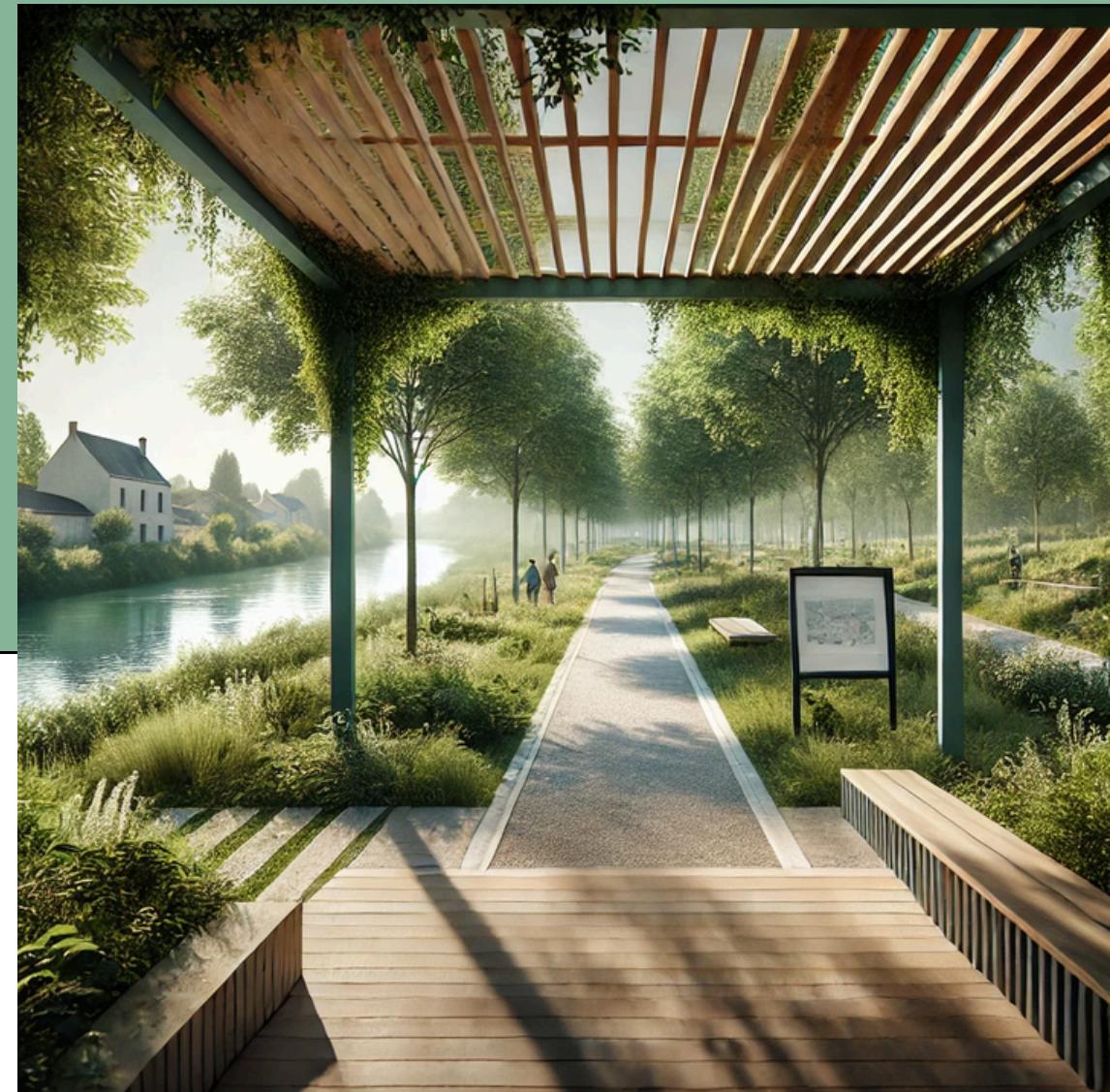
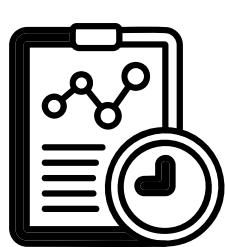


PARC DE LA DOURDÈNE



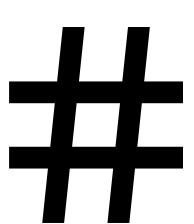
LOCALISATION

Miramont-de-Guyenne, Lot-et-Garonne (47)



PROGRAMME

Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – Petites Villes de Demain (PVD)



THEMATIQUE

Espaces publics, valorisation des patrimoines

L'aménagement du parc de la Dourdène doit répondre à plusieurs enjeux stratégiques pour la commune de Miramont-de-Guyenne. Ce projet vise à renforcer l'identité du site en s'appuyant sur le cours d'eau de la Dourdène, élément naturel structurant de la commune. Il s'agit également de créer une connexion visuelle et fonctionnelle entre le parc et le centre-ville,

tout en offrant un espace naturel de qualité dédié à la détente, aux loisirs et à la convivialité.

L'initiative cherche à diversifier les usages en intégrant des aménagements modulables adaptés aux saisons et à différents publics, tout en valorisant le patrimoine bâti et naturel. Ce cadre permettra de conjuguer confort et attractivité pour les piétons et les habitants.

Le projet d'aménagement du parc de la Dourdène ambitionne de transformer cet espace en un lieu emblématique, alliant nature, patrimoine et usages modernes.

Les aménagements paysagers prévus incluront des zones de détente avec des bancs et des pergolas, des espaces de jeux pour enfants sécurisés, ainsi que des zones dédiées aux activités sportives en plein air comme le yoga ou le fitness. Des cheminements doux pour piétons et cyclistes seront aménagés pour relier les différentes parties du parc, tout en offrant une promenade agréable le long du cours d'eau.

Une mise en valeur spécifique sera portée sur le cours d'eau de la Dourdène, qui sera agrémenté de petites plateformes d'observation et de lieux de pique-nique ombragés. La végétation locale sera privilégiée dans les plantations pour favoriser la biodiversité et créer une ambiance naturelle et apaisante. De plus, des panneaux d'interprétation seront installés pour valoriser l'histoire et le patrimoine bâti environnant.

La mixité des usages permettra d'accueillir des événements culturels tels que des concerts en plein air, des marchés locaux ou encore des expositions temporaires. Une attention particulière sera accordée à l'éclairage du parc pour garantir la sécurité et l'esthétique du lieu, tout en respectant l'environnement nocturne.

Le projet intègre également des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), garantissant ainsi une accessibilité universelle. Enfin, un espace central sera conçu pour accueillir des manifestations majeures, telles que des fêtes de village ou des rencontres sportives, renforçant ainsi le rôle social et culturel du parc.

Ce projet aspire à faire du parc de la Dourdène un espace de respiration naturel pour les habitants, tout en constituant un atout touristique renforçant l'attractivité de Miramont-de-Guyenne.

Le territoire

MIRAMONT-DE-GUYENNE

Ce pointeur indique l'emplacement de la ville.



Nouvelle Aquitaine

Miramont-de-Guyenne est une commune du Lot-et-Garonne, située au cœur du Pays de Lauzun, entre plaines agricoles et paysages vallonnés. Traversée par plusieurs axes de communication stratégiques, elle bénéficie d'une position privilégiée reliant Marmande à Bergerac, à proximité des principaux bassins d'activité régionaux.

VOIR TOUS LES PROJETS DE LA REGION

Objectifs du projet :

- Créer un vaste espace de loisirs et de détente, accessible et intégré dans le tissu urbain.
- Valoriser le cours d'eau de la Dourdène comme élément structurant de la centralité.
- Améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité de Miramont-de-Guyenne.
- Offrir un support fonctionnel pour événements et manifestations majeures

Spécificités

Miramont-de-Guyenne, commune historique, s'inscrit dans le programme Petites Villes de Demain et bénéficie d'un accompagnement stratégique pour des projets valorisant son patrimoine et améliorant son cadre de vie. Le parc de la Dourdène incarne l'ambition de la commune de conjuguer espaces naturels et dynamiques locales.



Jean-Noël Vacqué, maire de Miramont-de-Guyenne

3,08K

habitants

Financement assuré dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, avec la mobilisation de plusieurs partenaires institutionnels :

- État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et les Fonds Friches.
- Région Nouvelle-Aquitaine.
- Département du Lot-et-Garonne.
- EPF NA, pour l'acquisition et la viabilisation du site.
- Autofinancement communal, pour une contribution évaluée à 100 000 €.